



CONVOCATION pour les enseignantes et enseignants de la CSDM



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion extraordinaire de l'unité de négociation CSDM

AGC.1516.007

Mardi 22 mars 2016

à 17 h *

au Théâtre Saint-Denis (salle 1),
1594, rue Saint-Denis, Montréal
(Station de métro Berri-UQAM)

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Négociation nationale / Entente de principe
5. Calendrier scolaire 2016-2017 / Modification à la convention collective

** Pour les membres qui travaillent le soir, une première séance de l'Assemblée se déroulera à 10 h au secrétariat de l'Alliance, situé au 8225, boulevard Saint-Laurent à Montréal (station de métro Jarry et autobus 193 Ouest).*

Apportez votre carte de membre 2016 pour éviter un délai d'identification.

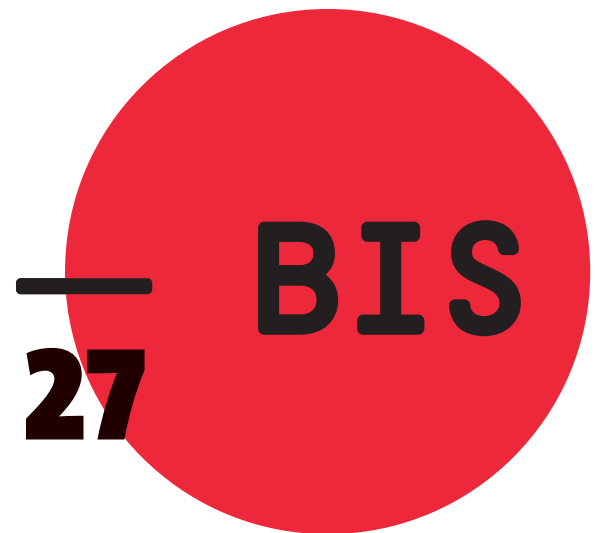
NÉGOCIATION 2016 ENTENTE DE PRINCIPLE

La semaine dernière, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) avait demandé au gouvernement Couillard l'intervention d'un Conseil de médiation et avait sollicité une rencontre avec le président du Conseil du trésor et le ministre de l'Éducation. Notre appel a été entendu et une rencontre a eu lieu le mardi 8 mars. Un blitz de négociation s'est tenu, dans les heures qui ont suivi. Une contre-proposition patronale, résultant de ce blitz de négociation, a été présentée en Conseil fédératif de négociation (CFN), le mercredi 9 mars. L'entente de principe convenue par le CFN sera soumise aux assemblées générales des syndicats affiliés. À l'Alliance, cette entente sera présentée aux personnes déléguées-CSDM en Assemblée extraordinaire le lundi 21 mars, puis le mardi 22 mars en Assemblée générale d'unité de négociation CSDM, à tous les membres, qui devront se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de celle-ci. En tout respect du processus démocratique syndical, la FAE ne réagira officiellement que le 24 mars prochain, après la tenue des assemblées générales des syndicats affiliés.

Cette entente de principe est intervenue dans le contexte où la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) et le gouvernement québécois ont également conclu leur entente, en vue du renouvellement de leur convention collective. Tout comme nous, la FSSS a le mandat de proposer cette entente de principe à ses délégués, rencontres qui devaient avoir lieu jeudi et vendredi derniers, puis soumettre celle-ci à ses membres en assemblée générale, pour adoption ou non.

L'AN PROCHAIN

Comme vous le savez, une place fort considérable a été accordée aux travaux associés aux négociations nationales dans notre quotidien, depuis plus de seize mois, de par notre grande mobilisation et notre



participation active aux instances. Mais, au-delà des négociations nationales, nous avons à planifier, maintenant, la prochaine année scolaire. C'est pourquoi nous préparons d'ores et déjà, entre autres choses, l'organisation des journées du calendrier de l'année 2016-2017.

Aussi, comme par le passé, vous serez invités à vous prononcer notamment sur la distribution des journées pédagogiques et l'ordre de transformation de ces dernières en journées de classe, dans les cas de situations particulières ayant provoqué la fermeture d'établissements. En effet, une proposition de modification d'une disposition de notre *Convention collective locale* sera soumise aux personnes déléguées-CSDM, en réunion extraordinaire le lundi 21 mars, et à tous les membres lors de l'Assemblée d'unité de négociation CSDM (AUN-CSDM) le lendemain.

C'EST UN RENDEZ-VOUS

Cette prochaine assemblée du mardi 22 mars est de haute importance et votre présence sera primordiale. C'est pourquoi je vous invite toutes et tous à inscrire cette date à votre agenda et je vous y convie en grand nombre. On se revoit la semaine prochaine !

● Catherine Renaud, présidente

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

UNE FORMATION SYNDICALE POUR LES PROFS SUPPLÉANTS

— FGJ

À vous toutes et tous, suppléantes et suppléants à la journée, qui serez en congé forcé le 22 avril prochain lors de la journée pédagogique institutionnelle. L'Alliance vous convie à une rencontre d'information et d'échanges sur le syndicalisme enseignant, sur la militance et sur les enjeux liés à notre profession. Venez partager avec nous vos préoccupations et vos questionnements en lien avec votre quotidien de suppléant, venez vous informer sur les structures syndicales locales et nationales et sur les divers services qui vous sont offerts.

Cette session de formation se tiendra **le vendredi 22 avril 2016 de 9 h à 15 h 15**, au secrétariat de l'Alliance. Un dîner sera servi. Les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le vendredi 15 avril** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

Les places sont limitées, faites vite! Au plaisir de vous rencontrer.

● Elaine Bertrand, vice-présidente

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

— FGJ

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra le **mercredi 30 mars 2016 de 9 h à 15 h 15**, au secrétariat de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mercredi 23 mars** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

ÉLECTION 2016

APPEL DE CANDIDATURES

du 4 au 11 mai

VOTONS



complète à suivre pour déposer une candidature sont disponibles dans le feuillet qui est livré aujourd'hui dans les établissements. Tous les détails sont aussi disponibles dans le [site](#) de l'Alliance, en page d'accueil.

Les membres qui souhaitent poser leur candidature à l'un ou l'autre des postes du Conseil d'administration en prévision de l'élection triennale qui aura lieu au mois de mai doivent le faire **avant 17 h le jeudi 31 mars** en utilisant le formulaire approprié. Un exemplaire de ce formulaire ainsi que la procédure

— TOUS LES SECTEURS

Quelques profs nous ont demandé pourquoi le revenu d'emploi inscrit sur leurs feuillets fiscaux ne correspondait pas à leur salaire annuel.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette différence : augmentation de salaire (1% vers le 1^{er} avril 2015), paiement de dépassement de la tâche éducative, paiement de dépassement des maxima d'élèves, avancement d'échelon pour les personnes qui n'ont pas atteint l'échelon maximal, etc.

De plus, les lois fiscales fédérale et provinciale stipulent que c'est le salaire versé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année qui se retrouve sur les feuillets fiscaux. Or, en 2015, il y a eu 27 versements de paie (le premier étant le jeudi 1^{er} janvier 2015 et le dernier étant le jeudi 31 décembre).

Ce sont là les aléas du calendrier civil : il peut y avoir 25, 26 ou 27 versements de paie dans une année fiscale. Il s'agit d'un phénomène cyclique.

● Monique Decelles, conseillère syndicale

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

SE FAIRE ENTENDRE

Près d'une centaine d'enseignantes et d'enseignants se sont réunis et ont célébré, au Petit Medley, la Journée internationale de la femme. Il s'agissait là de l'occasion parfaite pour nous rappeler que les femmes représentent une force majeure au sein de la société et de faire un *Appel à toutes pour se faire entendre!*



Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

— ALLIANCE
DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

